Relations UE/Canada

1996/2248(COS) - 14/04/1997

La commission a adopté le rapport de M. Antonio Graziani (PPE, I) sur les relations entre l'UE et le Canada. Rappelant la déclaration politique et le plan d'action commun, signés le 17 décembre 1996, la commission a souligné l'importance d'une redéfinition des relations transatlantiques, qui accorderait au Canada le poids qui lui revient vu son rôle de partenaire politique et commercial de l'Union. Si cet approfondissement des relations continue à faire défaut, la commission craint que le Canada s'oriente encore d'avantage vers la zone du Pacifique. Il existe pourtant, selon le rapporteur, des domaines d'interêt commun. En premier lieu, une libéralisation des échanges commerciaux et un renforcement de l'OMC seraient profitables aux deux partenaires. Le rapport se félicite de l'approche convergente du Canada et de l'Union en ce qui concerne le caractère "inacceptable" des lois Helms-Burton et d'Amato. Dans ce contexte la commission déplore qu'entre l'Union et le Canada persistent quelques problèmes commerciaux sectoriels. Ainsi le Canada est invité de revoir sa législation actuelle et future dans le domaine de la pêche qui contient des dispositions violant le droit international. Autre point de divergence: la chasse et la commercialisation des fourrures animales, à régler par la voie de la négociation.